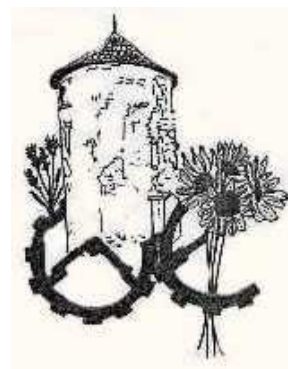


COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 1^{er} Mars 2017

Présents : MM. DETROYAT Bruno, MOYROUD Nicolas, GONON Gérard, PRUDHOMME Julien, ALBERT Etienne, GENEVEY Jean-Noël, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, Mme DELEGUE Sandrine, MONTABON Marie-Christine, GINET Véronique, BUTTIN Véronique.

Excusée : Mme Anne-Lise BOURY.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique

Point trésorerie :

259.882,35 € dispo.

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2016 de la Commune

Section de fonctionnement

Dépenses : 371.779,32 € Recettes : 486.362,85 € Excédent : 114.583,53 €

Section d'investissement

Dépenses : 752.248,09 € Recettes : 945.005,34 € Excédent : 192.757,25 €

Soit un Excédent Total de 307.340,78 €.

Le Compte Administratif 2016 et le Compte de Gestion 2016 de la Commune sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2016 du CCAS

Section de fonctionnement

Dépenses : 3.976,14 € Recettes : 952,29 € Déficit : 3.023,85 €

Section d'investissement

Dépenses : 0 € Recettes : 49,79 € Excédent : 49,79 €

Soit un déficit total de 2.974,06 €.

Le Compte Administratif 2016 et le Compte de Gestion 2016 du CCAS sont approuvés à l'unanimité.

Préparation budgets 2017 :

Un document provisoire est remis à chacun. Il tient compte de la baisse cumulée (état, département) des dotations qui avoisinera 25.000 € !

Lors du vote, le 29 mars prochain, il sera proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Investissement : 192.757,25 € en recettes.
- Fonctionnement : l'excédent de 114.583,53 € sera réparti en 70.000 € en recettes d'investissement, et 44.583,53 € conservé en fonctionnement (dont environ 30.000 € de provision).

Le choix des investissements 2017 sera à faire parmi :

- Remplacement véhicule C15 de 14 ans.
- Equipement pour « zéro phyto » (obligatoire)
- Réalisation d'une aire de jeux type « city-stade »
- Informatique à l'école

.../...

- Equipement ancienne cantine pour location
- Locaux techniques
- Local archives : plafond et porte coupe-feu
- Sécurité voirie
- Transformation anciens locaux infirmiers
- Aménagement secrétariat de mairie
- Accès salle du conseil
- ...

Action sociale : aide à l'obtention du code de la route

Le Conseil Municipal, après lecture de l'ancien document actualisé accepte à l'unanimité la poursuite de cette action.

Les candidats retenus selon les critères définis se verront attribuer 150 € d'aide, celle-ci sera versée dans une auto-école de La Côte Saint André ou Champier, partenaire de l'opération.

Au prochain conseil, une délibération reprendra l'opération « bons de naissances » et les bénéficiaires des baux ruraux en cours.

Séance levée à 22 h 15.